



Collège des Bourgmestre et Echevins  
Secrétariat de la Commission de concertation  
Département Urbanisme de la Ville de Bruxelles  
Bd Anspach 6  
1000 Bruxelles

12/10/2018

Objet: Permis d'Urbanisme / PU – C805/2018 / Bd Clovis 2 à 85

Chers membres de la Commission de concertation,

Au nom du GAQ, nous souhaitons réagir à l'enquête publique sur l'entretien du tunnel ferroviaire sous le Boulevard Clovis. Nous vous demandons également d'être invités à la Commission de concertation.

Tout d'abord, nous déplorons un **manque d'information** de la part d'Infrabel aux riverains. Il est indispensable de savoir quand les travaux vont commencer et combien de temps ils vont durer. Aussi les mesures qui seront prises dans l'intervalle pour la déviation du trafic et du transport public et celles pour faciliter l'accès aux domiciles et aux infrastructures publiques locales (par exemple les habitants de la rue Charles Quint entre les numéros 1 et 27 n'auront plus accès). Infrabel devrait fournir une image visuelle du «produit fini», c'est-à-dire le Boulevard Clovis après la fin des travaux.

Nous voudrions vous exhorter à ne pas donner de dérogations aux **horaires de travaux** et à respecter ceci: du lundi au vendredi de 7h à 20h et pas de travaux le week-end.

Comme le boulevard Clovis sera «ouvert», nous vous demandons d'en profiter pour faire refaire le revêtement de la rue et des trottoirs pour tenir compte des différents usagers et aussi des riverains :

- **rénovation des trottoirs** avec des matériaux de qualité qui tiennent compte des personnes à mobilité réduite (les pavés sont un calvaire pour les piétons et personnes en chaise roulante ou en poussette) ; par contre le goudron est très chaud et pas très «durable» (au sens bon pour l'environnement) ; il existe des solutions de pierre bleue plate, jolie, belge et plus facile à remplacer si dans le futur il faut effectuer d'autres travaux dans la rue.
- **aménagement de pistes cyclables** marquées : le Boulevard Clovis fait partie du RER-vélo, le réseau express régional pour cyclistes. Mais pour le moment, il est pratiquement inutilisable pour les cyclistes à cause des pavés et de la surface de la route déformée. Il faudra prévoir des bandes de confort pour cyclistes du côté droit des deux voies.



- les parties de la **voirie destinées aux voitures devraient être rétrécies** : il y a beaucoup de circulation dans ce boulevard, ce qui cause beaucoup de nuisances aux riverains. Si le revêtement de la route est reconstruit en asphalte ou en béton, les nuisances sonores seront moindres pour les voisins (le bruit et les vibrations des autobus sur les pavés sont vraiment inacceptables), mais le risque d'accélération demeurera au moins aussi grand : les voiries doivent donc être rétrécies et les pistes cyclables dédiées.
- le rétrécissement des voies permettrait de créer **davantage d'espaces publics de haute qualité** au milieu de ce beau boulevard : une promenade piétonne allant du square Ambiorix à la Chaussée de Louvain, jonchée de bancs, en prolongation de l'Axe Louvain (financé par la Région-Bruxelles capitale et la commune de Saint-Josse) le long du chemin de fer derrière la Jazz Station. Des mesures pour contrer le dumping des ordures dans cette allée devraient également être prises.
- placement de **coussins berlinois** ou de «gendarmes couchés» de part et d'autre des crèches, de l'école, des passages piétons et du bureau de police. En effet, même si les voiries voitures sont rétrécies et le trafic ralenti, ces endroits très fréquentés par les piétons doivent être entourés d'un maximum de sécurité.
- pour tous les aménagements de surface, nous espérons que vous optez pour les **revêtements les plus écologiques** possibles, par exemple de l'asphalte avec une structure grossière qui est moins noir (l'asphalte noir est une source de réchauffement en cas d'ensoleillement). Nous pensons savoir que pour ce type de réaménagement, des fonds sont disponibles auprès de la Région.

Merci de nous inviter à la réunion de la Commission de concertation.

Le cabinet de l'échevin, Els Ampe, est en copie, étant donné nos questions liées à la mobilité.

Salutations distinguées,

Hannes Frank (président asbl)

CC: [CommissionConcertation.Urbanisme@brucity.be](mailto:CommissionConcertation.Urbanisme@brucity.be)  
Cabinet Echevine Els Ampe [els.ampe@brucity.be](mailto:els.ampe@brucity.be)